



## Probleme fiche de paye incomprehenssible

Par **micHEL1989**, le **09/09/2014** à **19:50**

Bonsoir ,

je suis en accident de travail depuis le 31 octobre 2013 suite a une chute sur le dos sur mon lieu de travail avec blessures au niveau du dos . depuis cette période j'ai repris le travail à 2 reprises mais les douleurs etant insupportable , les médecins m'ont remis en rechute d'accident de travail ,

Normalement depuis cette date mes fiche de payes devraient etre nulle 0 ,

hors je me retrouve des mois en négatif , deplus mon employeur c'est permis de posé des congés quil me reste normalement sans vraiment me les payés car ce qu'il me verse en CP il me le retire les mois suivant , de plus les dates qu'il met sur les absence ou reprise sont incompréhensives .

Je ne comprends pas mes fiches de payes , et je ne sais pas si je ne pers pas de l'argent ,

mes questions :

- avec photocopies possible ,est ce que mon employeur est en regles avec ces fiche de payes incompréhensives ?

- est ce qu'il me doit des comptes sur les CP , payes négatives ... ?

- cumul t'on des CP en arret d'accident de travail ?

et on verra le reste apres si quelqu'un veux bien m'aider car l'histoire n'est pas fini !

merci de repondre

Par **P.M.**, le **09/09/2014** à **21:18**

Bonjour,

Vous cumulez des congés payés pendant un an pendant un arrêt consécutif à un accident du travail et ceux acquis avant qui n'ont pas pu être pris sont reportés...

Sans avoir les documents en main, il me paraît impossible de vous répondre sur les autres points et je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail...